



Mise en demeure taxe de douane

Par Thaloumeo

Bonjour j ai reçu un courrier de mise en demeure d une société de recouvrement pour le paiement d une taxe de douane que j aurai selon eux du payer en 2018.J aurai ete livré d un colis par dhl alors qu il y avait une taxe de douane de 96 euros. Je ne me souviens pas d un tel colis et surtout je n ai jamais reçu de lettre de dhl a propos de cette facture. Je souhaite contester cette facture. Est ce possible et comment proceder ?
Merci pour vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
Attention aux courriers frauduleux...

Par morobar

Bonjour,
Il s'agit de la TVA et donc de la réception d'un envoi à l'import hors CE d'une valeur d'environ 250 euro.
Prescription de 5 ans.
Ne rien faire parait la solution adéquate.